2 novembre 2026

Madame Jeanne Barbeau
Conseillère en communication – Mobilisation et logistique
Office de participation publique de Longueuil

Objet : Carte Accès Longueuil pour les non-résidents

Bonjour Madame Barbeau,

Merci pour l'invitation à nous exprimer concernant le frais de 100$ pour une carte Accès Longueuil pour les non-résidents.

Nous faisons partie de l'organisme des Olympiques spéciaux Québec, dont la mission est d'enrichir, par le sport, la vie des personnes présentant une déficience intellectuelle ou un spectre de l'autisme.

Dans notre section locale, Lajemmerais-Vallée-Du-Richelieu, nous avons des athlètes qui habitent Longueuil et d'autres qui proviennent de villes avoisinante, Brossard, Saint-Lambert, Boucherville, Varennes, Verchères, Saint-Bruno-de-Montarville, Sainte-Julie, Saint-Basile-le-Grand, Chambly, McMasterville, Beloeil, Carignan, Candiac, Laprairie, Sainte-Catherine, Saint-Constant et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le coût d'inscription pour une discipline est de 50.00$, dont certains sports pour une durée de 6 à 7 mois. L'ajout d'un frais de 100.00$ pour obtenir une carte Accès pour les personnes non-résidentes pourraient devenir un enjeu pour eux compte tenu que ce sont des personnes vulnérables financièrement.

S'ils ne peuvent payer pour la carte Accès, cela les obligera à cesser de participer dans les sports ce qui les pénaliserait car ils ne pourraient plus bénéficier de tous les avantages reliés à la pratique d'un sport Olympique spéciaux Québec : entrainements, compétition, tournoi, Jeux Provinciaux, Nationaux et Internationaux. De plus, cela aurait aussi un impact sur leur santé physique et mentale. De les priver d'une vie sociale riche en rencontres avec les Olympiques spéciaux Québec.

Finalement, si les frais pour la carte accès sont ajoutés pour les non-résidents, cela entraînerait une baisse d'inscriptions importante pour la section locale. Cet impact serait très important sur les possibilités de participation à des tournois, des Jeux ou toutes autres activités par manque d'athlètes. De plus, la section locale serait obligée de hausser les coûts d'inscription pour pallier au manque à gagner dû au plus petit nombre d'athlètes inscrits.

Nous aimerions donc que ces frais soient annulés pour cette clientèle vulnérable.

Merci de l'attention que vous porterez à notre réalité.

André Van Damme
Trésorier / Coordonnateur (Interim)
Olympiques spéciaux Québec
Section Lajemmerais-Vallée-Du-Richelieu